

De manoirs en châteaux

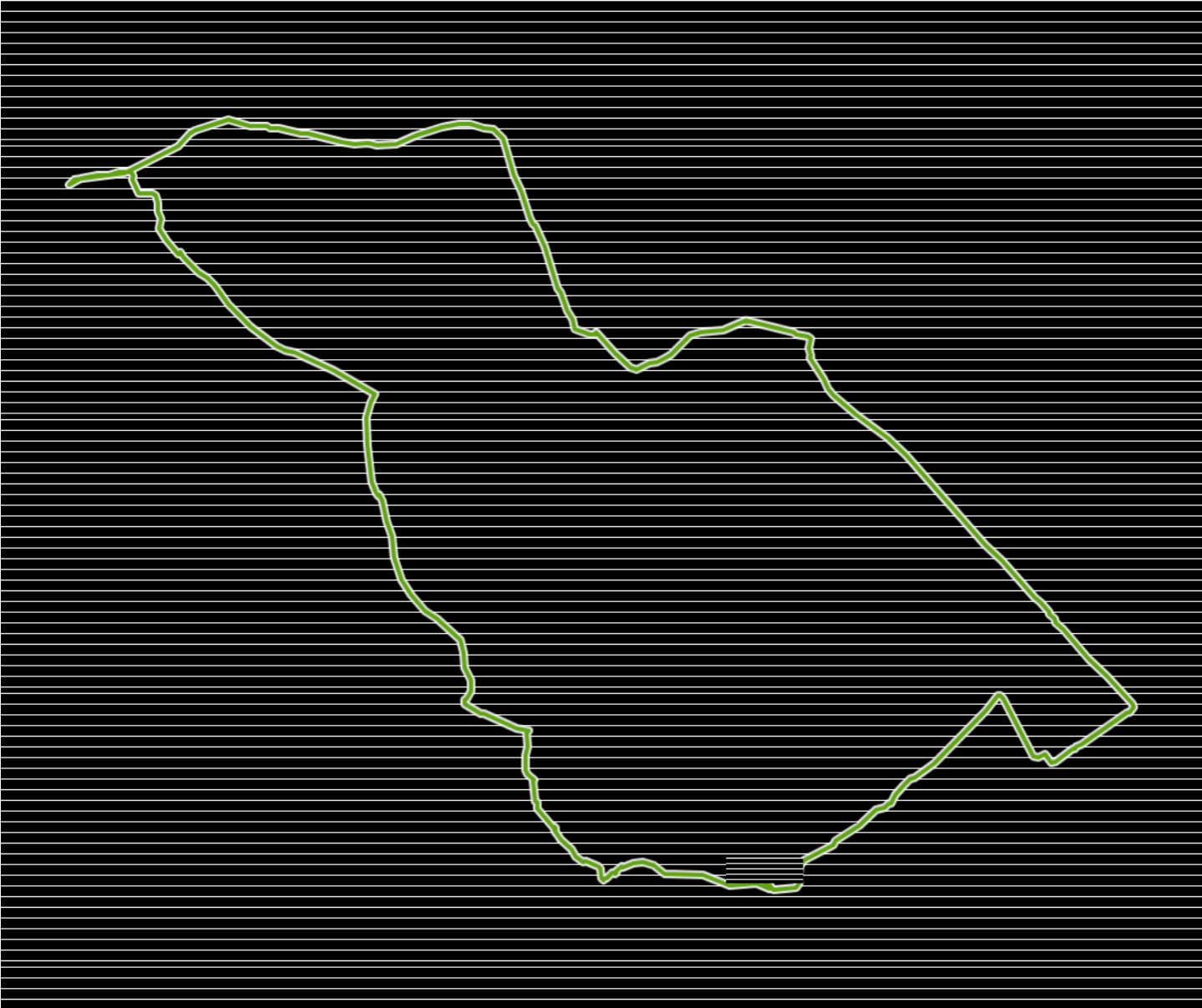


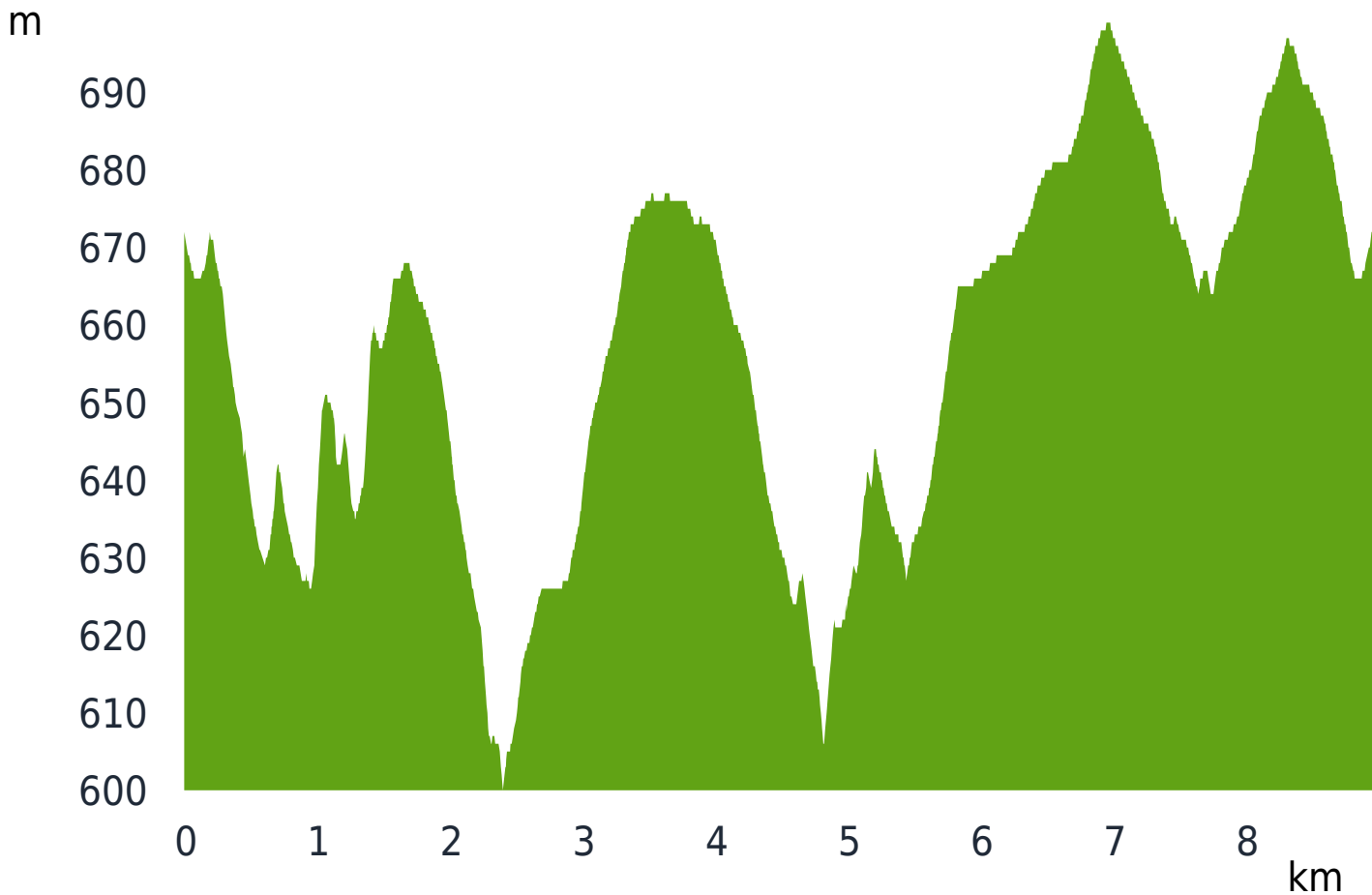
Distance ↔ 10 km	Durée 🕒 3h00	Difficulté 📊 Modéré	Dénivelé ⬆️⬆️ +215 m	Balisage 🟡 Jaune
----------------------------	------------------------	-------------------------------	--------------------------------	----------------------------

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Vensat

Adresse de départ

En face du cimetière - Place Saint-Jean
63260 Vensat

Accès au point de départ

D'Aigueperse, au nord de Riom, prendre la D439 jusqu'à Vensat, à 3 km. Parking place Saint-Jean, en face du cimetière.

Description du parcours

Depuis le bourg de Vensat, village aux maisons bourgeoises et châteaux, le chemin mène aux sommets de buttes d'où l'on bénéficie de vues panoramiques sur la riche plaine céréalière de la Limagne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, place Saint-Jean, s'engager dans la rue principale en direction de l'église. Avant la mairie, tourner à gauche rue du Champ Petit puis à droite rue de la Marche. À la croix, rester rue de la Marche et poursuivre tout droit sur le chemin, jusqu'au croisement dans le hameau de Moulin Roux.

Étape 2 : Emprunter à droite la rue de Moulin Roux. À la D93b, prendre à gauche la rue Saint-Julien. À l'aire de pique-nique, tourner à gauche et suivre la D93 sur 200 m en longeant le domaine de Villemont (château). Quitter la route pour un large chemin en face. Le suivre tout droit jusqu'à une intersection en T et partir à droite. À 30 m, monter à gauche jusqu'au panneau indicateur d'Ussel sur la C4.

Étape 3 : Obliquer à gauche. À la fourche, sortir du village par la droite (manoirs). Rester sur la route (vue sur le Bourbonnais). Au croisement au sommet de la côte, au niveau d'un réservoir, poursuivre en face. Descendre tout droit le chemin gravillonné vers le Marais. À la D132, suivre à gauche la direction de La Chapelle. Traverser le hameau (chapelle Notre-Dame d'Andelot). Revenir sur ses pas sur 150 m et bifurquer à droite dans le chemin de Champ Gaillard (manoir). Monter la côte de Montclavet jusqu'au point culminant (hors circuit, vue panoramique à 400 m).

Étape 4 : Au premier croisement dans la descente, tourner à droite. Rester sur le chemin principal (vue sur le puy de Dôme). Aux premières maisons, emprunter la route des Dots et traverser le village jusqu'à une intersection en T. Prendre à gauche la route de la Côte Rousse puis le deuxième chemin à droite jusqu'à un muret en pierre.

Étape 5 : Quitter le chemin pour descendre à gauche un sentier en sous-bois. À la route (manoir), virer à gauche et continuer tout droit jusqu'aux Bourgs. À la fourche, aller à gauche direction Vensat et regagner le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.